



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16 novembre 2020
N°385

Les 10 premiers sous-préfets chargés de la relance ont été nommés

M. Gérald DARMANIN, ministre de l'Intérieur

M. Bruno LE MAIRE, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance

Mme Amélie de MONTCHALIN, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques

Afin d'accompagner la mise en œuvre du plan France Relance dans les territoires, et de renforcer l'Etat déconcentré, au plus près des élus, des entreprises et des citoyens, le Premier ministre a décidé la création de sous-préfets en charge de la relance.

400 candidatures ont été reçues pour les 30 fiches de poste publiées le 13 octobre dernier, signe de l'intérêt pour les missions proposées. M. Gérald DARMANIN, ministre de l'Intérieur, et Mme Amélie de MONTCHALIN, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, ont retenu 10 premiers profils, paritaires entre femmes et hommes, de formations et d'expériences variées : militaire, directeur d'hôpital, ingénieurs, inspecteurs des services vétérinaires, magistrats à la Cour des Comptes et membres du Conseil d'Etat).... Ils ont été nommés par décret du Président de la République du 13 novembre 2020. Cette diversité des parcours sera un atout pour appliquer le plan de relance en pleine coordination avec les partenaires locaux, et en prise avec les réalités du terrain.

Ces sous-préfets prendront leurs fonctions dans leurs territoires d'affectation auprès du préfet, en région ou dans un département, au plus tard à la fin du mois de novembre, en avance par rapport à l'échéance annoncée de leur installation au 1^{er} janvier 2021. 20 autres nominations interviendront dans les prochaines semaines. Au-delà de ces 30 postes spécifiquement créés, un sous-préfet ou un représentant de l'Etat sera désigné, dans chaque département et sous l'autorité du préfet de département, pour assurer la coordination de la mise en œuvre territoriale du plan de relance.

Le déploiement continu depuis cet été du plan de relance vise à accompagner le rebond de notre économie, avec des effets tangibles sur l'activité et l'emploi dans tous les territoires. Ces prises de postes vont contribuer à soutenir et amplifier cette action, aux côtés des élus locaux et des entreprises.